



VEYRE (Marius)

DRAMELAY

Haut-lieu templier
en Franche-Comté

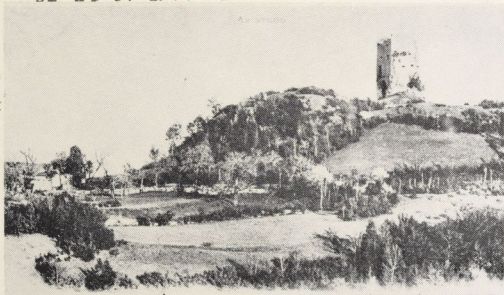
92
49



16° L^M. K

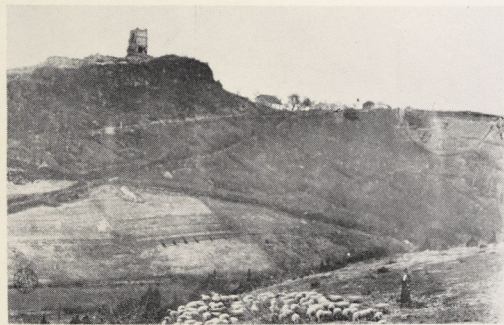
59713

DL-25-07-1977-17495



Dramelay
à la fin
du XIX^e
siècle

Vue du versant
Saint-Julien



Vue du versant
Arinthod



La Tour de Dramelay
tableau
M. François Decoe

6L
3BA

28. XI. 1952

Quand sur les hauts plateaux du Jura, j'ai vu pour la première fois, depuis la route qui va de Saint-Julien à Arinthod, cette tour s'élançant majestueusement dans le ciel, je n'ai pu résister au désir de prendre le chemin qui, à travers champs conduit jusqu'à elle. C'était à l'automne de l'an 1952.

En m'approchant, elle me paraissait plus imposante, plus sublime et figée comme une sentinelle qui monte la garde sur ses ruines cachant un trésor enfoui.

Située au sommet d'une colline où en cette saison la nature gracieuse et riante est parée de ses plus beaux ornements, où les plantes aromatiques qui croissent dans ces lieux embaument l'air de leurs suaves émanations, elle domine le vieux bourg de Dramelay, aujourd'hui disparu. Tout y aspire à la paix et au calme.

16' LK #
59413

Des vieilles bâtisses d'autrefois, seule subsiste une chapelle en partie rénovée, se trouvant là, comme par hasard, pour abriter le pèlerin surpris par un orage. On se trouve en ces lieux sauvages et abandonnés où règne le silence, transporté dans un autre monde. C'est merveilleux. Quand j'ai besoin de m'échapper, il m'arrive d'y revenir pour méditer et écrire dans le calme et la solitude. J'ai alors l'impression que Dramelay désert m'appartient. J'y passe des heures et je rêve. Je me reporte en pensée à

... les deux parties de l'Etat, l'Etat et les provinces, ...
... les provinces ont le droit de ...
... les provinces ont le droit de ...

... les provinces ont le droit de ...
... les provinces ont le droit de ...

... les provinces ont le droit de ...
... les provinces ont le droit de ...

... les provinces ont le droit de ...
... les provinces ont le droit de ...

huit siècles en arrière. Je vois le Grand Maître Bernard quittant son château avec ses chevaliers au manteau blanc, s'en allant combattre en Terre Sainte et ne plus en revenir.

C'est en son souvenir et pour le 820e anniversaire de sa mort glorieuse à Ascalon que je dédie ces pages.

Marius VEYRE
de l'Académie de Lyon

Citoyen d'honneur du chef-lieu
de canton de Saint-Julien. Vice-
président de l'Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Mé-
diéval. Membre de l'Equipe de
Restauration du Vieux-Dramelay.

Je suis allé au service de la voir le Grand Maître de la Grande Loge
et lui ai remis les documents en question. Elle m'a dit qu'elle les avait
déjà vus et qu'elle les avait remis à son collègue.

C'est de son service et pour le 500 anniversaire de la mort de
l'empereur que je suis allé.

Le 10 Mars
de l'Association de Lyon

Je suis allé au service de la voir le Grand Maître de la Grande Loge
et lui ai remis les documents en question. Elle m'a dit qu'elle les avait
déjà vus et qu'elle les avait remis à son collègue.

Pour mieux comprendre l'histoire de Dramelay, il faut rappeler aux lecteurs quelques événements de la Franche-Comté au XII^e siècle.

Les Cisterciens, disciples de Saint-Bernard, fondent dans cette province les abbayes de Balerne, d'Acey, du Miroir, de Bellevaux, de la Grâce-Dieu. Les Chartreux créent des monastères à Vaucluse, à Bonlieu, puis dans le département voisin de l'Ain, à Sélignac, Portes, Meyriat près de Mantua et Pierre-Châtel. De leur côté les Templiers bâtissent de nombreuses commanderies et des chapelles, dont les plus proches de Dramelay étaient situées à Besançon, Dole, Falletans, Arbois, Salins, Gravelouse, Varésia lès Creux.

A toutes ces abbayes et monastères, les seigneurs de la région font de riches donations. Ils ne restent pas non plus en dehors du grand mouvement qui, à partir du XI^e siècle, groupe les forces de la chrétienté contre les arabes. Ils s'enrôlent en grand nombre dans les croisades et beaucoup y meurent glorieusement.

Les Comtois n'avaient pas laissé partir leur empereur sans l'accompagner nombreux en Terre Sainte. A l'appel de l'archevêque de Besançon,



Une vue du chœur de la chapelle de Dramelay en 1976, tout est encore en ruines



En 1973, le premier office templier célébré en public se déroule à Dramelay

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

